Possibilités nouveau fonctionnement SEL

Constats

- fonctionnement trop commercial
- peur d’aller dans le négatif
- objets seconde main prennent trop de place
- membres peu actifs
- pas adapté aux personnes en difficulté ou aux grands projets

Sources d’inspiration

- SEL de Bex
- SEL La Chaux-de-Fonds
- groupes de dons
- boîte et frigo à dons
- groupes d’entraide
- coopérative de services
- conciergerie solidaire

Conciergerie Solidaire

Services locaux et solidaires pour vous faciliter le quotidien

"Nos concierges sont à la disposition de nos abonnés pour répondre à leurs besoins, les libérer des tâches du quotidien en leur faisant faire des économies."

"La Conciergerie Solidaire est un agrégateur de services mais pas seulement : des animations sont proposées dans les espaces communs et les quartiers, favorisant ainsi le lien social et les rencontres."

Fonctionnement sans solde

Sortir du système monétaire

- pas d’accumulation d’unités
- pas de négatif
- pas de limites
- type dons

- ~~*fonctionnement trop commercial*~~
- ~~*peur d’aller dans le négatif*~~
- *objets seconde main prennent trop de place*
- *membres peu actifs*
- ~~*pas adapté aux personnes en difficulté ou aux grands projets*~~
- *risque d’abus*

Engagement de rendre service

Réseau de membres actifs

- valorisation en minutes/heures
- affichage services rendus à la place du solde *(comme les coeurs mais en temps)*
- engagement initial pour les nouveaux membres
- engagement annuel à la place de la contribution *(qui n'est plus prélevée mais seulement contrôlée)*

SEL = Système (Services?) d'Entraide Local

Qu’est-ce qui compte comme engagement?

Chaque SEL décide (ce qu’il attend d’un membre actif)

- participer aux rencontres *(1h/soirée)*
- participer au Groupe d’animation *(valorisation du bénévolat)*
- coups de main au SEL - animation, rangement, groupe de travail…
- activités collectives - fête du SEL, marché, soirée-services…
- soutenir un membre en difficulté, un projet SEL…
- faire des échanges

Il n’y a plus de monnaie, plus de limites de ce que le SEL/membre peut verser!

Projet d'engagement

Un membre pourrait annoncer un projet qu'il s'engage à réaliser pendant l'année dans le cadre du SEL

- projet collectif *(pour un projet individuel, il peut utiliser directement les annonces)*
- utile au SEL ou à la région
- approuvé *(si c'est le compte central du SEL qui va valoriser l'engagement)*

Soirée annuelle consacrée à la recherche/annonce de projets

"Cette année, je m'engage à..."

Projet social

- aider un membre en difficulté
- organiser des sorties
- soirées jeux
- soirées dansantes

Projet culturel

- spectacle du SEL
- monter une pièce de théâtre
- chorale
- vidéo sur le SEL

Projet écologique

- nettoyer une forêt
- renaturer un terrain
- favoriser des plantes sauvages
- sauver des grenouilles

Projet d'économie alternative

- banque de semences
- bibliothèque d'objets
- achats groupés
- boîte à dons

Cas particuliers

Règles adaptables à la réalité des membres

- communiquer la possibilité de soutien
- le membre doit informer le GA de sa situation
- libérer temporairement de l’engagement
- action collective pour soutenir un membre
- annonces prioritaires
- annonces visibles hors réseau
- inscription par l’acte
- attestation type stage

Objets / produits

Unités pour valoriser le temps, pas pour fixer un prix

Produits fait maison:

- temps de cueillette
- temps de fabrication
- temps de déplacement

Objets seconde main:

- don *(coeur symbolique)*
- troc direct

Nouveau fonctionnement SEL

- ~~fonctionnement trop commercial~~
- ~~peur d'aller dans le négatif~~
- ~~objets seconde main prennent trop de place~~
- ~~membres peu actifs~~
- ~~pas adapté aux personnes en difficulté ou aux grands projets~~
- risque d'abus
  - engagement réel, pas symbolique
  - limites proportionnelles ?

Fonctionnement expérimental, à suivre et à peaufiner

Questions ?

Décisions à prendre :

- Continuer d’utiliser enLien?
- Fonctionnement avec ou sans solde?
- Engagement initial?
- Engagement annuel, combien d’heures?
- Qu’est-ce qu’on valorise comme engagement?
- Inscription par l’acte?